

CAHIER n° 2

ECONOMIE, EMPLOI et AGRICULTURE

INTRODUCTION

vos notes

Le présent cahier est l'un des 6 cahiers préparés à l'attention des membres de la nouvelle CLDR. Ce document est avant tout un document de travail.

Il cherche à faire une synthèse entre les données statistiques rassemblées et mises en avant par l'auteur de projet et les avis entendus lors des nombreuses réunions tenues avec les habitants des villages.

Il intègre aussi certaines réflexions formulées par les personnes-ressources qui ont été interviewées au cours des derniers mois par les membres de l'équipe mise en place pour animer la nouvelle opération de Développement Rural.

Enfin, il recèle des réflexions et des questions que l'auteur de projet a été amené à faire et à se poser au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux.

Ces réflexions n'engagent évidemment que leur auteur. Quant aux questions, parfois très vastes, parfois très précises, il appartiendra aux lecteurs de juger de l'intérêt d'essayer de leur apporter une ou plusieurs réponses...

Aux yeux de l'auteur, ces questions sont surtout des outils pour lancer le débat et une invitation à le rendre aussi large et ouvert que possible.

Car le travail qui commence en CLDR est bien un travail de préparation des lendemains waremmiens !

C'est pourquoi l'auteur invite les lecteurs à ne pas perdre de vue que, dans toute analyse, il y a les chiffres et il y a le vécu de ceux qui font l'objet de l'analyse.

Les chiffres ne font que traduire des situations et des comportements.

Or, vous pouvez modifier vos comportements.

Les situations s'en trouveront changées.... et les chiffres aussi !

CONTEXTE GENERAL

vos notes

WAREMME est l'une des 84 communes de la Province de LIEGE.
Et WAREMME est l'une des 262 communes de la Région Wallonne.

Dans une publication de septembre 2007, le service d'Etudes de la banque DEXIA a établi le classement des communes wallonnes sur base de 8 facteurs jugés significatifs. Ce travail d'analyse de plus de 150 variables reprises dans les statistiques officielles a débouché sur la définition de 14 catégories de communes.

Selon cette étude, WAREMME fait partie de la catégorie des petites villes. Elle y côtoie des communes comme ATH, GEMBLOUX, HANNUT ou JODOIGNE...

La situation économique globale de la WALLONIE reste mauvaise.

Selon un classement du Produit Intérieur Brut par habitant, classement établi pour l'année 2005 par EUROSTAT pour les 271 régions des 27 pays de l'Union Européenne, la Région Wallonne se situe nettement sous la moyenne.

Le PIB par habitant wallon n'atteint en effet que 87,5 % du PIB moyen par européen, chiffre à peine supérieur à celui calculé pour 2004.

Derrière cette valeur moyenne pour la Wallonie se cachent des disparités importantes. Ainsi, tandis que le PIB moyen par habitant était en 2005 à l'indice 119 pour le Brabant Wallon, il était à 79 pour la province du Hainaut ! Pour la Province de LIEGE, il se situait à l'indice 89...

Le plus grave, c'est que, depuis l'an 2000, cet indicateur ne cesse de descendre pour la Wallonie ! Nous sommes donc de plus en plus pauvres par rapport à nos voisins européens...

Malgré les efforts déployés, le retard accumulé n'est donc pas sur le point d'être comblé... Il faut donc absolument rassembler toutes nos forces si nous voulons retrouver une place honorable !

S'il ne fallait considérer qu'un indicateur pour ouvrir les yeux sur notre mauvaise situation, celui de la pauvreté devrait être suffisamment impressionnant : il y a aujourd'hui près de 20 % des wallons qui vivent dans la pauvreté !

Certes, l'arrondissement de WAREMME s'en sort mieux que beaucoup d'autres arrondissements wallons. Il semble même qu'avec les arrondissements de MARCHE, de MOUSCRON, de NEUFCHATEAU, de NIVELLES et de TOURNAI, il connaisse depuis 1996 une progression de son Produit Intérieur Brut plus rapide que celle mesurée pour la région de Bruxelles-Capitale ou pour la Flandre !

Mais ici aussi, des disparités existent au sein de la zone analysée...

QUELQUES CHIFFRES

vos notes

Nous allons tenter d'affiner un peu notre portrait économique de WAREMME.

Mais il faut rester lucides. Nous savons que les quelques chiffres mis en avant dans les lignes qui suivent ne donnent qu'une image très partielle de la complexe réalité économique d'une Ville comme WAREMME.

Et il faut rester prudents. Les chiffres évoluent et ceux qui sont jugés bons aujourd'hui, peuvent devenir mauvais demain...

Enfin, il faut rester honnêtes. Il y a les bons chiffres qui font plaisir à voir... et les autres que l'on cherche à oublier... Or, la politique de l'autruche mène rarement au succès.

1. Quelques données de base.

Le Tableau 1 montre l'évolution récente de la population waremienne et fournit deux points de comparaison, l'arrondissement de WAREMME et la Région Wallonne.

A la lecture de ces chiffres, on constate clairement l'écart de croissance très important qui existe entre WAREMME et la Région Wallonne. Notons que pendant la même période, la population de l'arrondissement de HUY augmentait de près de 4 % tandis que celle de l'arrondissement de LIEGE ne croissait que de 0,78 %.

Au cours de ces 6 années, ce sont donc en moyenne 143 personnes qui sont venues s'installer dans la commune de WAREMME.

Il faut noter ici que ce mouvement migratoire positif dure depuis longtemps puisque, comme l'indiquent les chiffres du Tableau 2, la population de l'entité de WAREMME a augmenté de plus de 30 % depuis 1970, date de la fusion des communes. Cela représente en moyenne 90 waremmiens de plus pendant 37 années d'affilée... Pendant cette période, la population de la Province de LIEGE augmentait à peine de 3 %.

C'est ce que les spécialistes appellent la péri-urbanisation de la population. Les wallons ont quitté les centres urbains pour s'installer dans un milieu plus rural, non loin d'une autoroute ou d'une gare. WAREMME a largement profité de ce mouvement !

Ce mouvement de longue durée aboutit à une densité de population élevée (près de 450 hab/km² en janvier 2006 pour l'ensemble de l'entité) très supérieure à celle relevée dans l'arrondissement (soit 185 hab/km² à la même date). Dans le centre ville, on dépasse le chiffre de 2000 hab/km²...

Relevons ici que l'évolution de la population des villages, évolution d'ampleur très variable, a été un peu moins rapide que celle du centre ville. Voir le Tableau 2.

Tableau 1. POPULATION			
	<i>au 01.01.2000.</i>	<i>au 01.01.2006.</i>	<i>évolution en %</i>
Ville WAREMME	13.190	14.050	. + 6,52
Arrondissement WAREMME	68.198	72.267	. + 5,97
Région Wallonne	3.339.516	3.413.978	. + 2,23

Source : SPF Economie

Tableau 3. NOMBRE de MENAGES			
	<i>en 2000</i>	<i>en 2004</i>	<i>évolution en %</i>
Ville WAREMME	5.510	5.915	. + 7,35
<i>dont personnes vivant seules</i>	<i>1.581</i>	<i>1.842</i>	. + 16,50
Arrondissement WAREMME	26.879	28.422	. + 5,74
<i>dont personnes vivant seules</i>	<i>6.814</i>	<i>7.671</i>	. + 12,58
Région Wallonne	1.379.661	1.435.383	. + 4,04
<i>dont personnes vivant seules</i>	<i>434.503</i>	<i>481.869</i>	. + 10,90

Source : SPF Economie

<i>Tableau 2.</i>	REPARTITION de la POPULATION dans la commune.					
	Superficie	1970	1981	1991	2001	2007
	%	%	%	%	%	%
<i>Les Villages</i>						
BETTINCOURT	188	321	377	384	419	368
<i>part relative</i>	6,1	2,9	3,2	3,0	3,1	2,6
<i>indice évolution</i>		100,0	117,4	119,6	130,5	114,6
BLERET	231	318	416	408	567	688
<i>part relative</i>	7,4	2,9	3,5	3,2	4,2	4,8
<i>indice évolution</i>		100,0	130,8	128,3	178,3	216,4
BOVENISTIER	366	371	344	341	420	413
<i>part relative</i>	11,8	3,4	2,9	2,7	3,1	2,9
<i>indice évolution</i>		100,0	92,7	91,9	113,2	111,3
GRAND-AXHE	169	484	480	499	542	559
<i>part relative</i>	5,4	4,4	4,0	3,9	4,1	3,9
<i>indice évolution</i>		100,0	99,2	103,1	112,0	115,5
LANTREMANGE	419	493	450	403	417	455
<i>part relative</i>	13,5	4,5	3,8	3,2	3,1	3,2
<i>indice évolution</i>		100,0	91,3	81,7	84,6	92,3
OLEYE	401	915	1.035	1.109	1.117	1.084
<i>part relative</i>	12,9	8,4	8,7	8,8	8,4	7,6
<i>indice évolution</i>		100,0	113,1	121,2	122,1	118,5
sous-total villages	1.774	2.902	3.102	3.144	3.482	3.567
<i>part relative</i>	57,2	26,5	26,1	24,9	26,1	25,0
<i>indice évolution</i>		100,0	106,9	108,3	120,0	122,9
<i>Le centre</i>						
WAREMME centre	1.330	8.054	8.777	9.496	9.866	10.708
<i>part relative</i>	42,8	73,5	73,9	75,1	73,9	75,0
<i>indice évolution</i>		100,0	109,0	117,9	122,5	133,0
TOTAL	3.104	10.956	11.879	12.640	13.348	14.275
<i>indice évolution</i>		100,0	108,4	115,4	121,8	130,3

Source : Administration communale

Nous signalerons aussi que la répartition de la population waremmienne par classes d'âge n'a pratiquement pas évolué en pourcentage au cours de la période considérée.

Au premier abord, ce constat pourrait sembler contredire celui qui met en avant un vieillissement de la population waremmienne.

En fait, il faut constater que dans l'arrondissement de WAREMME, la part des jeunes a augmenté pendant la même période et que la proportion de seniors, déjà inférieure à celle de la commune de WAREMME en début de période, a diminué !

La population de la Ville de WAREMME vieillit donc bien plus vite que celle des communes voisines !

Une autre preuve de cette évolution est le fait que le solde naturel (balance des naissances et des décès) est négatif à WAREMME depuis 1992. C'est là une caractéristique typique d'une population vieillissante.

Le Tableau 3 montre l'évolution récente du nombre de ménages à WAREMME, dans l'arrondissement de WAREMME et dans la Région Wallonne.

Ce tableau indique bien l'éclatement du noyau familial... Si ce phénomène semble encore plus marqué à WAREMME qu'ailleurs, c'est probablement parce que le nombre de personnes âgées est ici plus important. Le nombre de personnes vivant seules explose en effet à WAREMME !

Certes, il n'y a pas que les personnes âgées qui vivent seules...

WAREMME, dans l'arrondissement de WAREMME et dans la Région Wallonne.

Ce Tableau 4 pourrait paraître secondaire mais il confirme indirectement l'éclatement des ménages et nous montre combien la voiture individuelle est restée un objet convoité... et apparemment nécessaire !

Malgré la prise de conscience relative aux problèmes de pollution, il semble en effet clair que les problèmes de mobilité sont tels que les waremmiens, plus encore que les autres wallons, ne peuvent vivre sans voiture.

Il faut cependant nuancer un peu cette affirmation en constatant qu'en 2005, le nombre de véhicules par habitant était toujours inférieur à WAREMME à celui relevé dans les autres zones étudiées

Tableau 4. Nombre de VEHICULES			
	<i>en 2000</i>	<i>en 2005</i>	<i>évolution en %</i>
Ville WAREMME	6.444	7.252	. + 12,54
Arrondissement WAREMME	38.321	42.840	. + 11,79
Région Wallonne	1.757.014	1.902.765	. + 8,29

Source : SPF Mobilité

Tableau 5. REVENUS 2003 par déclarations			
	<i>< 20.000 €</i>	<i>20.000 à 40.000 €</i>	<i>> 40.000 €</i>
Ville WAREMME	. 48,60 %	. 35,10 %	. 16,30 %
Arrondissement Région Wallonne	. 56,70 %	. 30,10 %	. 13,20 %

Source : SPF Finances

Tableau 6. NOMBRE de TRAVAILLEURS par SECTEUR	
Agriculture, sylviculture et pêche	53 / 1 %
Industrie manufacturière	628 / 13 %
Commerce de détail	690 / 15 %
Commerce de gros	53 / 1 %
Hôtels et restaurants	157 / 3 %
Immobilier, location et services aux entreprises	176 / 4 %
Activités financières	108 / 2 %
Réparation et entretien de véhicules automobiles	11 / 0,2 %
Santé et action sociale	1142 / 24 %
Services collectifs, sociaux et personnels	260 / 5 %
Enseignement et éducation	807 / 17 %
Construction	313 / 7 %
Transport, entreposage et télécommunications	123 / 3 %
Administration publique	234 / 5 %

Source : ADL Waremme

2. Evolution de la richesse produite par les habitants de WAREMME.

Nous avons déjà signalé que la situation économique générale des habitants de l'arrondissement de WAREMME était bien plus favorable que celle de la plupart des autres régions de Wallonie.

La population y est en hausse et le nombre d'emplois aussi. Le taux d'emploi y était en 2007 supérieur à 60 % alors qu'il stagnait à 55 % pour l'ensemble de la Wallonie.

Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes waremmiens ?

Ce n'est pas tout à fait le cas car plusieurs sources indiquent que la situation des Waremmiens, tout en restant bonne, s'est dégradée dans la mesure où la richesse progresse moins vite dans la commune que dans les communes voisines.

Ainsi, une étude réalisée en 2007 par le SEGEFA de l'ULG pour le CSEF de HUY-WAREMME montre en effet que l'évolution entre 1994 et 2004 de l'indice de richesse a été négative pour la Ville de WAREMME alors qu'elle fait partie d'un arrondissement dont l'indice a connu, à l'inverse de beaucoup d'autres en Wallonie, une évolution très positive !

Les chiffres rassemblés dans le Tableau 5 indiquent clairement que la situation de WAREMME, en matière de revenus des habitants, était en 2003 plus confortable que celle de la Région Wallonne dans son ensemble mais qu'elle l'était moins que celle de l'ensemble de l'arrondissement.

Il faut garder à l'esprit que cette évolution a un impact indirect sur les finances communales. Un PCDR a aussi pour but d'augmenter les moyens d'une commune. La richesse des habitants va de pair avec celle de la commune qu'ils habitent !

Comment aider les waremmiens à s'enrichir ?

Réaliser une Opération de Développement Rural, ce n'est pas qu'établir une liste de projets qui coûtent...

C'est aussi construire des projets qui rapportent !

Il serait intéressant de disposer d'une analyse chiffrée des sources des revenus des ménages waremmiens. Cette analyse montrerait la part des revenus issue de l'activité économique, celle tirée des allocations sociales et celle issue du patrimoine.

Ce type d'analyse a été réalisée à l'échelle de la Région Wallonne. Elle traduit clairement le phénomène de paupérisation d'une partie importante de la population. Il n'est pas loin le jour où il y aura des ménages qui pourront dire qu'ils auront passé une vie entière à vivre des allocations sociales...

Est-ce qu'une société peut s'accommoder longtemps de cette réalité ?

3. Les entreprises installées à WAREMME.

Selon l'enquête menée en 2007 par l'ADL, WAREMME comptait alors, sans tenir compte des professions libérales, près de 340 commerces, 135 entreprises et 45 exploitations agricoles.

Les principaux pourvoyeurs d'emplois étaient :

- l'entreprise MOLNLYCKE (282 emplois) ;
- la Clinique Notre-Dame (264 emplois) ;
- le Centre Hospitalier (378 emplois) ;
- l'entreprise de travail adapté J. GIELEN (155 emplois).

La palette des secteurs d'activités de ces entreprises est très large et variée.

Les principaux secteurs d'activités sont le secteur commercial et celui de la Santé, de l'action sociale et des services collectifs.

Pour le commerce, l'offre est assez diversifiée pour faire de WAREMME un pôle commercial attractif pour les habitants des communes voisines. Depuis plusieurs années, de nombreux efforts sont faits par les différents acteurs, y compris la commune, pour conserver et, si possible, renforcer cette attractivité commerciale.

Le parc d'activités économiques, aujourd'hui saturé, rassemble 50 entreprises tandis que les commerces sont principalement situés au centre ville et le long de la Chaussée Romaine.

Car les villages de WAREMME n'abritent plus aujourd'hui qu'un très petit nombre des entreprises et des commerces installés à WAREMME !

Nous noterons ici que WAREMME n'accueille plus aujourd'hui d'entreprise de taille importante qui soit active dans le secteur agro-alimentaire... Les produits issus de l'agriculture sont donc traités et conditionnés en dehors de la commune.

Il faut aussi remarquer que les entreprises waremmiennes sont dans leur immense majorité des entreprises de petite taille qui emploient moins de 20 personnes.

Notons enfin qu'il n'existe dans cette très large palette d'entreprises, aucune entreprise à caractère dangereux (type SEVESO).

4. Les emplois disponibles à WAREMME.

Depuis de nombreuses années, le rêve du plein emploi étant devenu chimérique, la question du nombre d'emplois proposés dans une commune est devenue très aiguë.

Répétons d'emblée que le taux d'emploi local est plutôt bon à WAREMME et rappelons que ce taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler.

En 2005, selon l'étude réalisée par le SEGEFA, le taux d'emploi dans l'arrondissement de WAREMME était bien plus élevé (soit 62,7 %) que celui mesuré dans la Région Wallonne (soit 55,9 %). Pour l'entité de WAREMME, il se situait alors à 61 %.

Mais les chiffres sont parfois trompeurs et on peut se demander si le taux d'emploi calculé pour WAREMME n'est pas faussé à cause de la proportion très élevée de seniors qui vivent dans la commune. La population en âge de travailler étant proportionnellement moins nombreuse à WAREMME, un même nombre de travailleurs débouchera en effet sur un taux d'emploi plus élevé...

L'évolution du taux d'emploi à WAREMME entre Juin 1998 et Juin 2005 est caractérisée par une progression un peu moindre que celles mesurées dans l'arrondissement et dans la Région Wallonne. Voici donc un autre indice du fait que WAREMME connaît une certaine perte de vitesse...

Cela peut évidemment s'expliquer en partie par la saturation des espaces dévolus aux entreprises...

Il faut remarquer le poids important du secteur public parmi les fournisseurs d'emplois waremmiens.

Sur un total en 2007 d'environ 4750 salariés, les secteurs de la santé et des services collectifs, de l'éducation et de l'administration publique représentaient ensemble plus de 50 % du total de ces emplois salariés. Voir le Tableau 6.

Ainsi, la ville de WAREMME employait en 2006 près de 230 personnes qui prestaient l'équivalent de 160 temps plein.

Pour ce qui concerne les emplois indépendants, il faut d'abord noter qu'ils sont moins nombreux dans les arrondissements de WAREMME et de HUY que dans ceux de LIEGE ou de VERVIERS. C'est l'étude du SEGEFA qui nous l'apprend.

Mais cette étude nous apprend aussi cette différence est en train de se combler car l'évolution du nombre d'indépendants entre 1980 et 2005 a été beaucoup plus rapide dans ces arrondissements que dans les deux autres (de l'ordre de + 25 % par rapport à + 1 % pour LIEGE !).

A la fin 2005, les indépendants étaient 615 à exercer leur activité à WAREMME. Il faut ajouter à ce chiffre le nombre de 290 indépendants à titre complémentaire.

Il faut constater que le nombre d'indépendants évolue lentement à WAREMME : + 2,5 % entre 1996 et 2005. L'évolution pour ceux qui sont inscrits à titre complémentaire est beaucoup plus rapide : + 32 % entre 1996 et 2005 !

Dans un arrondissement qui a connu l'évolution signalée ci-avant, ces chiffres semblent confirmer l'opinion de ceux qui disent que le waremmien n'a guère l'esprit d'entreprise...

Les waremmiens se déplacent pour travailler. C'est une réalité ancienne...

Ils sont nombreux les travailleurs à se rendre dans l'arrondissement de LIEGE (environ 28 %) ou dans celui de BRUXELLES (environ 11 %). Ils ne sont pas très nombreux à se déplacer vers NAMUR (environ 3 %) et vers HUY (environ 6 %). Notons qu'il y aurait autant de Waremmiens qui se rendent à NIVELLES qu'à NAMUR.

Quant aux arrondissements pourtant proches de LOUVAIN et de HAL - VILVORDE, ils n'attirent à eux deux que moins de 2 % des travailleurs waremmiens.

Il faut quand même remarquer qu'un tiers des emplois salariés disponibles à WAREMME était occupé par des personnes domiciliées dans l'entité. Ce chiffre est tout à fait comparable à celui qui caractérise l'arrondissement de WAREMME.

Que de temps et d'énergie consacrés à ces déplacements !

5. Les sans-emplois à WAREMME.

Ils sont l'envers de la médaille. Ils sont l'autre plateau de la balance. Le plus souvent bien malgré eux...

Tout indique en effet que la demande d'emploi croît plus vite que le nombre d'emplois créés via la croissance économique. L'écart continue donc de se creuser et la machine économique continue à fabriquer de nouveaux sans-emplois...

Voilà pourquoi, depuis de nombreuses années, la notion de plein emploi étant rangée au fond du tiroir à souvenirs, tout le monde semble se faire à l'idée qu'il y aura toujours des chômeurs parmi nous...

Pourtant, des analyses réalisées à l'échelle de la Région Wallonne montrent que le chômage devrait décroître à partir de 2010. Tout simplement parce qu'une génération, celle des nombreuses personnes nées au milieu du siècle dernier, va prendre sa retraite.

Mais il serait imprudent de s'en remettre à cette seule évolution positive automatique car elle a aussi un coût important en termes de pensions à payer et de services à assurer à ceux qui sont à la retraite.

Au 31.12.2006, il y avait à WAREMME 863 demandeurs d'emploi inoccupés.

A la même date, on dénombrait à WAREMME 4605 femmes et 4540 hommes en âge de travailler. Ces chiffres conduisent donc à un taux de chômage " brut " de 9,45 %. Mais ce taux brut ne tient pas compte de tous les inactifs ...

Selon des chiffres officiels plus globaux, le taux de chômage était à WAREMME de 12 % en Juin 1998 et de 13,3 % en Juin 2005.

Certes, le taux de chômage était en Juin 2005 de 17,7 % pour l'ensemble de la Région Wallonne et WAREMME semble donc faire partie du bon peloton...

Mais, une fois encore, c'est l'évolution qui est inquiétante car ce taux de chômage a augmenté plus vite pendant cette période à WAREMME que dans l'ensemble de la Région Wallonne.

Un peu plus de la moitié de ces chômeurs waremmiens sont des femmes. Et 28 % d'entre eux sont âgés de moins de 25 ans, chiffre assez nettement supérieur à celui de l'ensemble de la Région Wallonne (cfr 23 %).

La difficulté qu'éprouvent de nombreux jeunes à trouver un emploi est donc une réalité à WAREMME... comme dans toute la Wallonie.

Le niveau de formation est souvent l'une des explications avancées pour ce triste constat. Faudra-t-il que de nombreux jeunes retournent sur les bancs de l'école alors qu'ils viennent de les quitter ?

Ces jeunes waremmiens à la recherche d'un emploi sont pourtant un peu plus diplômés que la moyenne des jeunes de la Région Wallonne ...

La question de la formation continuée est un défi que WAREMME, ville très bien outillée en termes d'infrastructures scolaires, ne peut plus ignorer...

Notons ici que les waremmiens qui n'ont pas d'emploi, ce sont aussi des waremmiens qui ont de grandes difficultés à se loger dans de bonnes conditions. Et la liste d'attente de ceux qui espèrent pouvoir bénéficier d'un logement social est aussi longue à WAREMME que partout en Wallonie.

6. Le secteur du commerce à WAREMME.

WAREMME est un petit pôle commercial : c'est une réalité.
Cette caractéristique n'est pas pour rien dans son statut de petite ville.
Cette activité commerciale est assurément une source de richesses.

Nous avons déjà évoqué le nombre élevé de commerces installés à WAREMME et la large palette des produits qu'ils proposent.

Nous n'avons par contre pas d'informations sur les propriétaires de ces commerces. Sont-ils waremmiens ?

Y a-t-il moyen de développer encore cette source de richesse ?

Des études sur cette question ont été commandées par la commune. C'est le cas par exemple de l'étude d'un Schéma d'urbanisme commercial réalisée par le SEGEFA en Avril 1998.

Cette étude concluait par la nécessité de renforcer l'activité commerciale au centre-ville. Des indications précises étaient fournies dans l'étude à propos des types de commerces qu'il conviendrait d'accueillir en priorité dans cette zone. Une amélioration de la qualité de l'environnement commercial était aussi vivement recommandée.

L'opposition d'un centre ville consacré au " fun shopping " et d'une périphérie destinée surtout au " run shopping " est une autre conclusion importante de l'étude.

Parce que ce secteur est très mouvant, il ne serait certainement pas inintéressant de procéder à une évaluation de l'évolution du secteur commercial au cours des 10 dernières années.

Notons que cette dimension " urbanistique " de l'activité commerciale est aussi prise en compte dans l'étude en cours relative au Schéma de Structure Communal.

S'il semble difficile d'agrandir la zone de chalandise tant le combat fait rage entre les pôles, il devrait être possible, à petites doses, de compléter l'offre de produits proposés.

Y a-t-il moyen d'augmenter le taux de fréquentation des commerces de WAREMME par les waremmiens ? C'est une question qu'il ne faut pas négliger...

C'est un choix qui a des effets indirects sur de nombreux autres domaines... Je ne citerai que celui de la mobilité...

7. Les évènements économiques.

Depuis toujours, une communauté humaine a besoin de temps forts qui contribuent à créer, à développer et à nourrir les liens entre ses membres.

Folklore et religions ont été longtemps les principales origines de ces temps forts. Evidemment la dimension économique a toujours été présente dans ces manifestations mais elle était secondaire et sous-jacente.

Autre pratique ancienne, les foires et marchés ont contribué à permettre à certains bourgs de devenir de grandes villes...

Sans être moteur à ce point, le marché hebdomadaire de WAREMME est un outil économique dynamique.

En effet, tous les vendredis matin, il rassemble jusqu'à 70 marchands et il attire de nombreux chalands.

Notons ici que seuls deux marchands qui vendent au marché, sont domiciliés à WAREMME...Ce marché ne joue donc pas du tout un rôle de vitrine des produits locaux !

Est-ce un paradoxe ou la preuve de l'absence de produits locaux ? Est-ce une occasion ratée par quelques producteurs locaux ? A moins qu'ils ne vendent leurs produits dans quelques commerces " fixes " du centre ville...

De toute façon, aujourd'hui, il ne suffit plus à une Ville d'organiser un marché pour se montrer attirante... C'est partout la course à l'évènement !

Tous les prétextes sont bons pour tenter de rassembler les foules à l'occasion de manifestations qui ressemblent de plus en plus à des actions économiques. Le sponsoring est roi et il existe même des sociétés qui vivent de leur capacité à organiser ces manifestations...

Tous les prétextes sont bons... mais tous ne sont pas couronnés de succès !

Et ce qui a rencontré le succès une année peut tourner à l'échec l'année suivante...

WAREMME qui organise déjà plusieurs évènements importants (braderie avec tournoi de beach-volley, village de Noël, foire de l'horticulture...) se doit de poursuivre la réflexion sur ce type d'organisation et sur leurs conséquences économiques.

Notons ici que les évènements sportifs sont aussi potentiellement des opérations à caractère économique... Existe-t-il un club sportif waremmien qui pourrait servir de porteur d'un tel projet ?

8. Le secteur de la construction à WAREMME.

Voilà un secteur de l'activité économique waremmienne plein de paradoxes.

Nous avons vu que WAREMME est en effet une ville qui a connu une expansion démographique importante et continue. Cette expansion démographique s'est traduite par la construction de très nombreux logements.

Depuis quelques années, cette fièvre de la construction a tourné à la folie et a pris le visage d'immeubles à appartements, parfois de grande taille, parfois de haut standing.

Or, on constate qu'il n'existe à WAREMME aucune entreprise de construction de grande taille... Et que les petites entreprises actives dans le secteur ne sont guère plus nombreuses que dans une autre commune wallonne...

Est-ce là le fruit du hasard ou un autre indice du caractère peu entreprenant du waremmien que certains observateurs de la vie waremmienne ont mis en avant ?

Combattre la hausse du coût des logements est un objectif ambitieux.

Plus qu'un choix, c'est une obligation face à l'inadéquation de l'offre et de la demande dans ce secteur important pour la vie de chaque citoyen.

Il y a longtemps que les outils classiques mis en place ont montré leurs limites.

Il y a longtemps que les listes de personnes et de familles en attente d'un logement social sont indécentement longues.

Est-il possible de répondre à ce défi sans remettre en cause certains mécanismes du marché immobilier et du secteur de la construction ?

Quel rôle peut jouer une commune comme WAREMME pour relever ce défi ?

Ce n'est pas parce que le parc de logements sociaux est important qu'il ne faut pas continuer à le développer...

Adapter le parc immobilier aux besoins d'une population plus âgée est un autre objectif et défi ambitieux qui se pose à WAREMME.

Dans ce domaine, le secteur privé est en train d'inonder la ville de WAREMME d'appartements. Est-ce une réponse adaptée ?

Le secteur public doit-il rester passif par rapport à cette évolution du marché immobilier ?

Ce secteur de la construction est assurément un fournisseur potentiel de nombreux emplois... Où sont les bras waremmiens intéressés ?

9. L'entreprise Ville de WAREMME.

Ne croyez pas que je veux vous dire que l'administration communale de votre Ville est une entreprise comme une autre.

Je tiens seulement à attirer votre attention, dans la foulée des constats faits en matière de répartition des emplois disponibles à WAREMME, sur le rôle d'acteur économique qu'une Ville peut jouer.

Tout investissement communal a en effet une dimension économique. Qu'il s'agisse d'acheter des fournitures de bureau ou d'attribuer un marché d'entretien de voirie... Qu'il s'agisse de créer une crèche ou d'ouvrir une nouvelle zone d'activités économiques...

Comme pour tout acte humain, il y a des choix qui ont un impact plus positif que d'autres.

L'évaluation de l'impact économique d'une politique communale est une science encore peu pratiquée dans nos communes. Il existe pourtant dans les universités et les hautes écoles de notre région des spécialistes de ces questions.

Pourquoi une commune ne pourrait-elle pas commander une étude sur ce sujet ?

De nombreux indicateurs montrent que les prochaines années vont être caractérisées par une détérioration des finances publiques.

D'autres sont un peu moins pessimistes... Ils font remarquer que l'emprunt restera accessible pour les communes car les taux d'intérêt ne devraient pas connaître de hausse brutale dans les 4 prochaines années.

Quoiqu'il en soit, il faudra que les finances communales soient gérées avec une grande prudence. C'est bien dans cette voie que les autorités communales waremmiennes se sont engagées.

Notons qu'il en est un peu de l'entreprise Ville de WAREMME comme des exploitations agricoles de la région...

Comme pour les agriculteurs qui sont contraints de chercher une diversification de leurs revenus, la Ville pourrait s'interroger sur la possibilité de s'assurer de nouvelles rentrées financières.

Car une commune qui accueille un nombre toujours plus grand de seniors, n'est pas une commune qui vogue vers l'aisance financière ! Il faut en effet faire face à de nouvelles dépenses tout en recueillant des recettes fiscales plus faibles car les revenus de cette catégorie de la population sont souvent plus faibles que ceux des actifs.

Ici aussi, le défi pour une commune comme WAREMME qui vit une expansion démographique, est d'évoluer de manière équilibrée !

ECONOMIE et VIEILLISSEMENT de la POPULATION

Tous les pays développés vivent une phase de transition démographique qui résulte des effets combinés de la diminution du taux de fécondité et de l'augmentation considérable de l'espérance de vie.

Voilà un défi important pour notre pays tout entier et pour la Région Wallonne !

A l'échelle du pays, entre 2005 et 2015, la catégorie des plus de 60 ans grossira de 383.000 personnes alors que la population totale du pays n'augmentera que de 200.000 unités.

A l'échelle de la Région Wallonne, entre 2005 et 2015, la catégorie des plus de 60 ans grossira de 135.000 personnes alors que la population totale de la région n'augmentera que de 93.000 unités.

Voilà un défi qui concerne au premier chef une ville comme WAREMME qui, tous les chiffres en témoignent, accueille de plus en plus de seniors dans ses murs !

Menace ou opportunité ?

L'évolution du nombre d'actifs par rapport au nombre de personnes de plus de 60 ans met en évidence le problème du financement des pensions. En Wallonie, cet indicateur passera de 2,56 en 2005 à 2,13 en 2015.

Dans ce domaine des pensions, une commune dispose de très peu de moyens d'actions.

Il est certain que de nombreux aspects de notre vie quotidienne vont être influencés par cette évolution démographique majeure.

Dans les études consacrées à ce sujet, on cite le plus souvent l'habitat, la formation, les loisirs et les soins de santé.

Constatons que ce sont là des domaines dans lesquels WAREMME dispose d'atouts.

La politique des soins de santé à prodiguer aux seniors pose par exemple des questions importantes. Et il s'agira d'y apporter des réponses dans un délai très court !

Soins dispensés à domicile ou en institution hospitalière ?

Quel rôle pour les maisons de repos et pour les résidences-services ?

Quelles qualifications pour ce personnel et quels effectifs disponibles ?

En 2003, près de 15 % des wallons âgés de plus de 60 ans vivaient dans une maison de repos. A WAREMME, une maison de repos gérée par le secteur public a été inaugurée en 2000 et trois autres résidences privées complètent l'offre.

La capacité totale (de l'ordre de 240 lits) est-elle suffisante par rapport aux besoins rencontrés ?

La question de la mobilité des seniors est un autre défi aux vastes ramifications.

Elle concerne autant la mobilité au sein de leur quartier que l'accessibilité des services dont ils ont besoin... Mais aussi leur capacité à se déplacer pour fournir à la communauté les services qu'ils sont en mesure de rendre !

Dans cette question du vieillissement de la population, il y a en effet ces charges supplémentaires que la communauté devra supporter mais il y a aussi un énorme potentiel d'opportunités en termes d'échanges de connaissances, d'expériences, d'aptitudes et de temps disponible !

Faire des personnes âgées des volontaires au service de la communauté, voilà un défi à la portée des communes et aux implications économiques certaines...

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
et AMENAGEMENT du TERRITOIRE

Un développement économique ne peut être harmonieux que s'il tient compte du territoire dans lequel il s'inscrit.

Le territoire waremmien reste avant tout une campagne très ouverte, fruit du travail des hommes qui, depuis longtemps, ont cherché à tirer le meilleur parti de la formidable richesse de la terre hesbignonne.

C'est parce que cette terre présentait des qualités extraordinaires, que la région a accueilli la révolution agricole industrielle. Il ne faut pas l'oublier.

Et ce n'est pas parce que cette agriculture de type industriel présente bien des défauts qu'il faut en arriver à consacrer ces terres à la construction en pagaille de logements, de routes et de hangars...

Cette réflexion n'est pas superflue quand on sait qu'au cours des 20 dernières années, on a urbanisé chaque semaine en Région Wallonne 45 Ha de terres agricoles ! Cela signifie qu'en une année, 2340 Ha ont été retirés au secteur agricole !

La surface agricole utilisée à WAREMME (soit environ 2130 Ha, chiffre à peu près stable) n'a heureusement pas connu cette folle diminution mais il faudra rester très attentif au cours des prochaines années.

L'usage parcimonieux du sol doit rester un des piliers de toute politique menée en terre hesbignonne !

La situation, au sens géographique du terme, des entreprises dans la commune est une donnée importante.

Le premier constat est assez facile à faire : il reste très peu d'entreprises installées dans les villages et dans la zone couverte par le PCDR.

Ce n'est pas le fruit du hasard.

Cette situation résulte de la conjonction d'au moins deux attitudes : celle des autorités communales qui ont fait pendant très longtemps, dans quasi tous les domaines, le choix de la centralisation et celle des entrepreneurs qui ont senti qu'ils étaient de moins en moins tolérés par les habitants des villages...

Cette situation est aussi l'héritage direct d'une politique d'aménagement du territoire qualifiée de " fonctionnaliste ", politique qui avait pour principe de base le " compartimentage " des fonctions (habitat, équipements communautaires, loisirs, activités économiques, voies de communication...) réparties dans l'espace.

Cette donnée de base de la situation économique actuelle de WAREMME qui a sans doute des avantages et des inconvénients, n'est pas intangible.

Il faut en tous cas l'espérer car cette politique d'aménagement du territoire a montré ses limites et on cherche aujourd'hui à remettre la notion de " mixité " à la une des préoccupations.

C'est là tout le défi de l'élaboration d'un Schéma de Structure Communal !

Le parc d'activités économiques de WAREMME, outil qui s'est révélé très précieux pour la croissance de l'emploi local, est aujourd'hui saturé. Créé à la fin des années 60, il couvre une superficie totale d'environ 36 hectares. Il actuellement abrite une cinquantaine d'entreprises qui fournissent de l'emploi à un millier de travailleurs.

Après des débats animés, le choix de la création de 2 nouveaux sites d'accueil d'entreprises non polluantes a été fait par les autorités communales mais il faudra encore quelques années pour qu'il se concrétise.

Notons ici qu'une ancienne zone d'activité économique (le site de la râperie, soit un peu plus de 7 hectares) va être réaffecté en zone d'habitat, d'espaces verts et de services.

Notons aussi que des choix importants devront être faits au cours des prochaines années à propos de l'ancien site industriel des bassins de décantation de la râperie devenus réserve naturelle depuis 1980.

La réflexion menée dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Structure est capitale et peut être lourde de conséquences. Elle vise à organiser un tant soit peu l'évolution du territoire waremmien qui, vous le savez, subit de très fortes pressions.

La rénovation d'un site laissé à l'abandon, l'aménagement des berges du GEER, la création de chemins de promenades et de déplacements lents, l'embellissement du cadre bâti dans les villages comme au centre-ville... sont autant de leviers qui peuvent avoir un effet sur la situation économique future de WAREMME.

Mais il n'est pas possible financièrement d'actionner tous ces leviers ensemble !

Il convient dès lors de faire les bons choix et de donner priorité aux projets qui auront les effets secondaires positifs les plus grands.

C'est bien en cela que l'aménagement du territoire revêt une dimension économique importante.

ECONOMIE et AGRICULTURE

Tout en faisant partie de la catégorie des petites villes de Wallonie, WAREMME est aussi une commune au caractère très agricole.

Avant de dire quelques mots de l'agriculture waremienne, parlons des agriculteurs.

Les agriculteurs sont des acteurs économiques qui gèrent par leur travail le territoire. Ils endossent ainsi, depuis la nuit des temps, un double rôle. Au fil des expériences et du temps, ils ont compris que leur intérêt était d'assurer ce double rôle dans le respect des équilibres. Inutile de demander à une terre ce qu'elle ne peut donner !

La mise sur pied de pratiques agricoles de type industriel a conduit la plupart des agriculteurs à sacrifier certains aspects de ce travail de gestionnaire prudent du territoire et de ses richesses.

La science en est même arrivée à inviter les agriculteurs à faire de l'agriculture hors sol !

Aujourd'hui, deux évolutions sont en cours...

D'une part, les agriculteurs ont compris que les pratiques industrielles avaient leurs limites et que certaines d'entre elles pouvaient ruiner les qualités de la terre cultivée, leur matière et ressource première.

D'autre part, ces mêmes agriculteurs, toujours moins nombreux, sont amenés à déléguer une part de plus en plus grande de leurs travaux à des sociétés de travaux agricoles.

N'est-ce pas là une menace grave pour le territoire ?

En poussant les agriculteurs à être de moins en présents sur leurs terres, peut-on raisonnablement encore leur demander de les gérer avec prudence et sagesse ?

Confier la gestion de la terre de Hesbaye à des entreprises de travaux agricoles, n'est-ce pas presque aussi risqué que de dire aux stewards de piloter les avions ?

Il faut croire que nous n'avons pas encore compris la chance qui est la nôtre sur le globe de disposer d'une telle terre nourricière pour être prêts à en confier la gestion à des acteurs économiques qui n'ont plus aucun lien direct avec cet or brun...

Allons-nous prendre ce risque ?
Est-ce vraiment la seule issue ?
Faut-il laisser les agriculteurs seuls face à ce choix important ?

Les fermiers de WAREMME sont de moins en moins autonomes dans leurs décisions. Ce serait à peine caricatural de dire qu'ils sont devenus des ouvriers au service des grandes entreprises que sont HESBAYE FROST ou la Sucrierie d'OREYE...

Une caricature ?

Quand des agriculteurs doivent exercer un deuxième métier pour faire vivre leur famille, n'est-ce pas un signe de la précarité de leur revenus ?

Quand des agriculteurs doivent vendre leurs terres pour faire vivre leur famille, n'est-ce pas le signe qu'ils sont au bord de l'asphyxie financière ?

Quand les fils des agriculteurs ne veulent plus succéder à leurs pères, n'est-ce pas le signe qu'un grand bouleversement est en cours dans le monde agricole ?

On peut sans doute dire que les agriculteurs installés à WAREMME ne sont pas ceux qui connaissent les plus grandes difficultés en Région Wallonne.

Mais l'évolution des marchés internationaux vient de porter un coup sévère à l'activité phare qu'était la culture de la betterave sucrière.

Heureusement, la qualité des terres hesbignonnes leur permet des reconversions parfois rapides... Et le climat plus doux que nous connaissons va aussi peut-être ouvrir de nouvelles perspectives de cultures...

Il n'empêche qu'à WAREMME comme partout en Wallonie, le nombre d'exploitations agricoles ne cesse de dégringoler... En 1980, on en comptait encore 87 à WAREMME. Il en reste aujourd'hui 45...

Autre élément très sensible de l'évolution du monde agricole, les chefs d'exploitation sont de plus en plus vieux. Pour l'arrondissement de WAREMME, alors qu'ils étaient encore 11 % en 1986 à avoir moins de 35 ans, ils n'étaient plus en 2006 que 5 % dans cette catégorie d'âge...

Les exploitations agricoles installées à WAREMME disposent aujourd'hui en moyenne de 42 Ha. Mais il y a dans l'entité 3 exploitations de plus de 100 Ha. Le monde agricole n'est donc pas un monde homogène...

Les terres de WAREMME étaient, jusqu'il y a peu de temps, consacrées principalement aux céréales et aux cultures industrielles. Les prairies à fourrage, la culture du maïs fourrager et celle des légumes complétaient le tableau.

Mais que vont devenir les centaines d'hectares qui étaient consacrés à la culture de la betterave sucrière ? Voilà un choix important pour les paysages waremmiens...

Nous noterons ici que les prix des terres de culture à WAREMME, s'ils sont supérieurs aux moyennes relevées dans la Province de LIEGE et dans la Région Wallonne, sont par contre aujourd'hui inférieurs aux prix pratiqués dans les arrondissements flamands.

En fait, entre 2000 et 2006, l'évolution des prix à la hausse a été beaucoup moins rapide dans l'arrondissement de WAREMME que dans l'arrondissement voisin de TONGRES.

Pour quelle raison ?

Une petite remarque indirecte à propos de l'agriculture waremienne.

Le fait que WAREMME se revendique et se présente comme la capitale de la Hesbaye est associé, selon ma perception en tous cas, à une image positive de la Hesbaye agricole.

On peut se demander si cette connotation positive de l'agriculture en terres hesbignonnes est toujours d'actualité... Les fermiers installés à WAREMME éprouvent en tous cas du mal à bien vivre des fruits de leurs terres fertiles...

Qui porte dès lors le flambeau de cette Hesbaye de moins en moins agricole ?

WAREMME l'agricole est-elle prête à changer de visage pour conserver son statut de capitale ?

Si elle ne l'a déjà fait, faut-il chercher un nouveau produit issu de l'agriculture qui permettrait de justifier le maintien de ce lien ancien inconscient entre " agriculture " et " capitale " ?

En matière économique aussi, les images et les symboles peuvent être des outils puissants...

La promotion des produits issus des cultures pratiquées à WAREMME auprès de chaque waremien n'est sans doute pas une action inutile...

L'ECONOMIE MOBILE

Dans un monde où tout bouge tout le temps... est-il possible de prendre le temps de choisir et de réfléchir un peu au sens du mouvement qu'une communauté accepte de vivre ?

Les voitures nous envahissent de tous côtés. Les camions sont partout. On ne sait plus à quel saint se vouer... Même St Christophe est débordé !

Travailleurs et marchandises sont aujourd'hui des objets en mouvement perpétuel.

A WAREMME, depuis longtemps, il est vrai que les navetteurs sont nombreux...

Faut-il s'en réjouir ?

Il faut noter que le moyen de déplacement des navetteurs waremmiens a évolué. Après le temps des déplacements à pied ou à vélo, est venu celui des déplacements en transports en commun. En Hesbaye, le réseau vicinal et le réseau ferroviaire ont connu leur heure de gloire.

Aujourd'hui, et depuis quarante ans environ, la voiture individuelle est devenue l'outil de déplacement n° 1. Le nombre de véhicules immatriculés chaque année dans notre pays indique la suprématie totale de ce moyen de déplacement.

Jusqu'à présent, hommes et marchandises se déplacent sur des véhicules à roues équipés de moteurs thermiques.

Tant que ce mode de déplacement sera roi, la position de WAREMME par rapport aux axes de communication sera un atout à haute valeur économique ajoutée.

Mais en sera-t-il ainsi longtemps encore ?

Des évolutions technologiques importantes sont en cours. Nul ne sait dire le visage qu'elles vont nous présenter...

Des plans de mobilité sont à l'étude un peu partout en Wallonie. Ils cherchent à exploiter au mieux le potentiel des outils et des réseaux en place.

Mais il semble clair que nous allons devoir reconsidérer nos habitudes en matière de déplacements. Voitures partagées, co-voiturage, transports en commun gratuits... Sans parler de la marche à pied et de la pratique du vélo...

Il va falloir accepter de changer nos comportements.

Remarquons ensemble que l'économie mobile a ses limites... linguistiques !

Ils sont en effet très rares aujourd'hui les waremmiens qui vont travailler en Flandre. Il existe pourtant là-bas des pôles d'emplois importants qui sont situés à très petite distance de WAREMME...

Pourquoi est-ce jugé acceptable de faire de longues navettes pour rejoindre son lieu de travail et pas acceptable de faire l'effort d'apprendre une autre langue pour travailler à côté de chez soi ?

Pourquoi les demandeurs d'emploi de WAREMME et d'ailleurs vont-ils économiser ou emprunter pour pouvoir acquérir une voiture, outil indispensable à leurs yeux pour ouvrir la porte du monde du travail, et pas pour se payer une formation en langue, autre clé possible de ce même monde du travail ?

La dimension culturelle de l'économie est une donnée capitale...

Et cette dimension culturelle est aussi l'un des moteurs principaux d'une Opération de Développement Rural...

Ne faut-il pas créer un groupe de pionniers bilingues ?

Ne peut-on envisager des stages / échanges de travailleurs ? Il y a parfois des sociétés implantées des 2 côtés de la frontière linguistique...

Il convient de faire ici le constat qu'une économie " mobile " ne peut croître et prospérer sans avoir à sa disposition une infrastructure adéquate.

Car il y a l'économie de la mobilité et la mobilité de l'économie...

Une petite ville comme WAREMME qui veut rester un pôle commercial attirant se doit d'être très accessible.

C'est assurément le cas aujourd'hui... pour tous ceux qui disposent d'une voiture !

Mais il faut payer le prix et c'est la communauté qui le supporte...

Or l'analyse du rapport coûts / bénéfices des infrastructures et des travaux de modernisation et d'entretien qu'elles impliquent, ne fait pas partie de la culture des organismes chargés de ces questions importantes.

Comment éviter qu'à un moment, de nouveaux investissements importants soient réalisés alors même qu'ils n'auraient qu'un très faible " rendement " ?

L'exemple des parkings illustre parfaitement cette approche.

La mise à disposition de parkings est en effet une des contraintes imposées par le choix d'une " économie mobile " .

Aujourd'hui, une ville qui se veut pôle commercial ne pourra le rester longtemps si elle ne met pas en œuvre une politique très performante dans cette matière. WAREMME le sait.

Or, quoique nombreux, il semble que le nombre d'emplacements disponibles aujourd'hui au centre ville de WAREMME s'avère encore insuffisant en certaines occasions.

Que faire ?

Sacrifier de nouveaux espaces à ce stockage de véhicules ?

Pour ceux qui ne disposent pas d'une voiture (oui, il en reste à WAREMME !), l'amélioration des services de transports en commun fait partie de la " boîte à outils " dans laquelle une commune peut puiser pour augmenter ses attraits économiques.

Certes, à WAREMME comme ailleurs, cet outil est d'abord dans les mains des TEC... Mais il n'empêche que cette dimension doit être prise en compte par les autorités waremmiennes. Le projet de Taxi Social prouve qu'elles ont dépassé le stade de la réflexion sur ce sujet.

Il y a aussi l'économie permise par la mobilité.

C'est typiquement le cas du secteur touristique que certains voudraient développer à WAREMME..

Ce développement est-il souhaitable ? Est-il possible ? Est-il durable ?

Il me semble important dans le cadre d'une réflexion globale du genre de celle menée à l'occasion d'une Opération de Développement Rural, de porter un regard lucide sur la situation du territoire et d'accepter l'idée que l'on ne peut tout faire dans tous les domaines.

Je suis d'avis que les atouts touristiques de WAREMME sont aujourd'hui quasi nuls.

Certes, moyennant des investissements importants, cet état des choses pourrait évoluer au cours des prochaines années. La transformation des berges du GEER pourrait par exemple être un nouvel atout qui, conjugué à l'existence de la Maison de Hesbaye, serait en mesure d'attirer des visiteurs dans l'entité...

Touristes ou pas, il me semble que ce beau projet doit d'abord être pensé pour le bien des habitants de WAREMME.

Une AUTRE ECONOMIE

Développement durable, échanges équitables, croissance ou décroissance...

Je ne vais pas tenter ici de vous convaincre que WAREMME pourrait faire seule le choix d'un autre système économique.

Nous savons que ces choix ne peuvent être le fait d'une commune seule...

Mais il faudra bien que des pionniers explorent de nouveaux chemins !

WAREMME a un passé de commune pionnière.

Les waremmiens sont-ils prêts à se montrer à nouveau audacieux ?

En parlant d'une autre économie, je veux d'abord évoquer l'existence de ce que l'on appelle l'économie sociale.

Et WAREMME peut témoigner de l'existence de cette autre forme d'économie puisque l'un de ses plus gros employeurs, l'atelier J. GIELEN, est actif dans ce secteur !

Depuis peu, l'Asbl WORK'INN installée à OLEYE tente de développer de nouvelles actions dans ce secteur.

Il me semble que la réflexion en cours au niveau de l'élaboration du PCDR ne peut pas ignorer cette dimension nouvelle de l'activité économique.

Le secteur de l'agriculture pourrait par exemple explorer de nouvelles pistes en s'appuyant sur cette forme d'économie un peu différente...

Une autre économie, c'est aussi la prise en compte des paramètres écologiques dans l'analyse d'une situation économique.

Ainsi, la notion d'entreprise non polluante mérite d'être étudiée. La commune de WAREMME veut en accueillir dans les prochaines années.

Qui va définir les critères d'admission ?

J'attirerai enfin l'attention du lecteur sur le fait que le traitement des pollutions engendrées par les activités humaines, qu'elles soient économiques ou autres, est aussi une activité à caractère économique.

La construction de deux stations d'épuration, l'une à Bettincourt, l'autre à Grand-Axhe, représente par exemple une occasion d'appliquer sur le terrain des procédés novateurs...

DES OUTILS en PLACE

WAREMME dispose de nombreuses structures qui contribuent à son développement économique. Elle en a accueilli certaines. Elle en a créé d'autres.

La Maison de l'Emploi de WAREMME a été créée en 2002 avec le FOREM. Elle a été la première structure de ce type créée en Wallonie.

WAREMME accueille aussi la Mission Régionale de l'emploi Huy-Waremme. Cet outil de reclassement professionnel en entreprise a déjà obtenu de très beaux résultats.

L'Agence de Développement Local, l'Asbl Créa-Job, le Club d'Entreprises, l'Union des Commerçants, Indépendants et Entreprises de WAREMME, la SPI + sont autant d'autres outils qui visent à améliorer, chacun à leur niveau, la situation économique de WAREMME et des communes proches.

Mais au-delà de ces cercles qui rassemblent des personnes souvent directement concernées, il faut aussi que la population puisse donner son avis et s'exprimer sur ce thème si important qu'est l'économie.

Le Programme Communal de Développement Rural est une occasion formidable à saisir pour pratiquer cette participation citoyenne souhaitée par les autorités communales !

Il faut aussi espérer que la Commission permanente de l'Agriculture récemment mise en place pourra jouer un rôle actif dans l'évolution économique de WAREMME.

Car les outils sont là pour aider les hommes.

Il y a les outils institutionnels et administratifs.

Il y a aussi les outils qui procurent un service concret.

Il en va ainsi du taxi social, projet innovant qui devrait aider certains waremmiens à se déplacer et donc à se rapprocher des lieux d'activité économique...

Quand les outils sont nombreux, il peut arriver qu'une certaine confusion naisse à propos du rôle de chacun. Pour éviter cette dérive, il faut tenter de multiplier les contacts entre ces partenaires et diffuser des messages réguliers et clairs quant au rôle de chacun.

L'ECONOMIE de DEMAIN

Faisons pour terminer un petit exercice de prospective...

L'économie de demain, ce sera peut-être une économie de subsistance...

La question des sources d'énergie va en effet conditionner notre avenir.

Comment nous préparer à cette révolution inéluctable ?

La sagesse des temps anciens ne peut-elle nous aider à passer ce cap plein de turbulences ?

Ne devons-nous pas accepter de vivre une époque marquée par la recherche perpétuelle de l'économie des moyens et des besoins ?

Vivrons-nous cette évolution comme une malédiction ?

Nous pouvons aussi la choisir... sereinement.

L'économie de demain, elle naîtra sans doute des outils d'aujourd'hui.

Il convient donc que leur utilisation soit rendue possible pour tout un chacun !

Mais il ne faut pas se contenter du stade de l'utilisation !

Car consulter un site Internet, c'est bien. En créer un, c'est mieux !

L'économie de demain, elle sera faite de nouvelles formes d'organisation du travail.

Le télé-travail est à nos portes et il pourrait concerner dans quelques années une part non-négligeable des travailleurs waremmiens.

Cette forme de travail à domicile est riche de conséquences sur de très nombreuses facettes de nos vies.

Mais il faut pour cela que l'infrastructure technique soit disponible !

Demain se prépare aujourd'hui...

L'économie de demain, elle sera faite de nouvelles formules d'apprentissage.

La formation continuée concernera de larges tranches de la population active.

L'économie de demain, ce sera aussi un mélange d'Utilisation Rationnelle de l'Energie et de recherche d'une plus grande autonomie en termes de production d'énergie.

Car il y a l'énergie que l'on consomme... et celle que l'on économise !

Ainsi, raccourcir le chemin entre le champ de l'agriculteur et l'assiette du consommateur, c'est aussi un acte économiseur d'énergie.

En fait, l'économie de demain, c'est un petit peu chacun de nous qui la construira... par ses choix... en tenant compte des autres...

WAREMME a été une terre de gens solidaires.

Et cette solidarité a porté de beaux fruits.

Comment soigner cette terre hesbignonne si fertile pour qu'elle continue à être pour tous une terre nourricière ?

Il est temps d'agir.

Réagir ne suffit plus.

Comme vous, je ne sais pas trop ce qu'il faut faire mais je sens bien que l'économie de demain, il faut absolument qu'elle soit plus juste et plus équitable.

Car si elle ne l'est pas, à l'échelle de notre planète, le temps reviendra, ici et partout, très bientôt peut-être, d'une autre forme d'économie : l'économie de guerre.

Et les champs de Hesbaye revivront des épisodes douloureux de leur passé aujourd'hui lointain quand les armées royales les pillaient chacune à leur tour...

Fait à Liège, le 25.02.2008,

A. MARIAGE